Ministère de la Communauté française

Administration générale de l'Enseignement et de la Recherche scientifique.

Direction générale de l'Enseignement non obligatoire et de la Recherche scientifique.

Service de l'enseignement

de promotion sociale.

1080 Bruxelles , le 20 Jan 2006 Rue A. Lavallée, 1 02 / 690.87.31

Monsieur Jacques LEFERE Administrateur délégué CPEONS

rue des Minimes 87-89 1000 BRUXELLES

Ref.: CC / Dossier pédagogique 3933

Objet : Dossiers pédagogiques de Régime 1

---- Unité de formation : INITIATION AUX TECHNIQUES D'ENDUITS DECORATIFS

Classement : ENSE

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE INFERIEUR DE

TRANSITION

Code Référence :

610016U11C1

Domaine :

601 Arts appliqués-SE:arts décoratifs,arts graphiques...

Monsieur l'Administrateur délégué,

J'ai l'honneur de vous faire parvenir en retour, avec accord provisoire, le dossier pédagogique relatif à l'unité de formation mentionnée sous rubrique.

Veuillez agréer, Monsieur l'Administrateur délégué, l'assurance de ma considération distinguée.

T. C. La Directrice générale a.i.,

Chantal Kaufmann

Nicole SCHETS Directrice

Jun 5

ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE - REGIME 1

DOCUMENT 8 bis

DOSSIER PEDAGOGIQUE

UNITE DE FORMATION

1. La présente demande émane du ré	éseau :	iu réseau :	nane du rés	e é	demande	d	résente	La p	1.
------------------------------------	---------	-------------	-------------	-----	---------	---	---------	------	----

(1) Communauté française

O (1) Libre confessionnel

(1) Provincial et communal

O (1) Libre non confessionnel

Date et signature (2) : Le 6 décembre 2006 Identité du responsable du réseau : (2) Jacques LEFERE

Administrateur délégué

2. Intitulé de l'unité de formation : (2)

Initiation aux techniques d'enduits décoratifs

CODE DU DOMAINE 601 CODE DE 6100 16UMC1 L'U.F. (3) DE FORMATION (4)

3. Finalités de l'unité de formation :

de ...1.... page(s) Reprises en annexe n° 1

4. Capacités préalables requises :

Reprises en annexe n° 2 de ...1.... page(s)

5. Classement de l'unité de formation :

X (1) Enseignement secondaire de: **X** (1) transition

O (1) qulification

du degré X (1) inférieur

O(1) supérieur

O (1) Enseignement supérieur de type court

O (1) Enseignement supérieur de type long

Pour le classement de l'unité de formation de l'enseignement supérieur				
Proposition de classer	nent	Classement du Conseil supérieur (1)		
Technique	0	Technique	-0	
Economique	0	Economique	0	
Paramédical	0	Paramédical	0	
Social	0	Social	0	
Pédagogique	0	Pédagogique	0	
Agricole	0	Agricole	0	

Date de l'accord du Conseil supérieur :

3

4

5

Signature du Président du Conseil supérieur :

6. Caractère occupationnel: O(1) oui $\mathbf{X}(1)$ non

7. Constitution des groupes ou regroupement : Repris en annexe n°

de1.... page(s) (2)

8. Programme du (des) cours :

Repris en annexe n°

de1.... page(s)

9. Capacités terminales :

Reprises en annexe n°

de1.... page(s)

10. Chargé(s) de cours :

Repris en annexe n°

de1.... page(s)

(1) Cocher la mention utile

(2) A compléter

(3) Réservé à l'Administration

D 8 BIS/UF: au

01/03/98

(2)

(2)

(2)

Code de l'unité de formation : (3)	Code du domaine de formation : (4)
6100 16 UM CS	601

11. Horaire minimum de l'unité de formation :

Horaire minimum:

1. <u>Dénomination du (des) cours</u> (2)	Classement du(des) cours (2) (4)	Code U (2) (5)	Nombre <u>de</u> périodes (2)
Initiation aux techniques d'enduits décoratifs: travaux pratiques	PP	L	26
Initiation aux techniques d'enduits décoratifs: technologie du métier	CT	В	6
2. Part d'autonomie	XXXXXXX	P	8
		Total des périodes	40

12. Réservé au Service d'inspection :

a) Observation(s) de l'(des) Inspecteur(s) concerné(s) relative(s) au dossier pédagogique [annexe(s) éventuelle(s)] :

COPIE CONFORME

Administrateur pédagogique

			_			
'n	Décision de	l'Ingnecteur	coordonnateur	relative an	doccier	nédagogique 🕛
~	DCCIDIOII GC	I IIIO PCCCCUI	Coordonnaccur	I Clauve au	ansoin	pouagogique.

ACCORD PROVISOIRE

PAS D'ACCORD

En cas de décision négative, motivation de cette dernière :

Nicole SCHETS

Directrice

2 0 JAN. 2006

2 0 0AN. 2000

Signature:

(2) A compléter

- (3) Réservé à 1 ' Administration
- (4) Soit CG, CS, CT, CTPP, PP ou CPPM
- (5) Soit A, B, C, D, E, F, G, H, J, K, L, Q, R, S, T,-(l'approbation de cette rubrique est réservée à l' Administration)

D 8 BIS/UF: au 01/03/98

TABLEAU DE CONCORDANCE RELATIF A L'UNITE DE FORMATION :

Initiation aux techniques d'enduits décoratifs

Date d'approbation:

Date d'application obligatoire:

Date limite d'application:

	a) (0	
	Nombre périodes	
	Type form.	
	Niveau	
	Intitulé Régime 2	NEANT
	Code Dom. form.	
	Cirso	
	Intitulé Régime 1 provisoire	NEANT
	Code Dom. form.	HE-F-A-F-E-E-E-E-E-E-E-E-E-E-E-E-E-E-E-E-
	Code Régime 1 provisoire	
	Intitulé Régime 1 provisoire	Initiation aux techniques d'enduits décoratifs 40 Périodes
	Code Dom. form.	601
	Code Régime 1 provisoire	
I		⊃г…+Ф КогЕ¤+ -ог

FINALITES DE L'UNITE DE FORMATION

1.1. FINALITES GENERALES

Conformément à l'article 7, § 1er et 2ème du décret, l'unité de formation devra :

- concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale, culturelle et scolaire;
- répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et d'une manière générale des milieux socio-économiques et culturels.

1 1.2. FINALITES PARTICULIERES

L'unité de formation initiera l'étudiant aux techniques de base de la réalisation d'enduits décoratifs.

CAPACITES PREALABLES REQUISES

2.1. Capacités

en français,

- de répondre à des questions de compréhension pour, par exemple, retrouver des informations explicites ;
- de produire un texte suivi cohérent (informatif, narratif, injonctif ou expressif) au message simple mais clair respectant les structures de phrases et les règles fondamentales d'orthographe;
- d'adopter une prononciation correcte et respecter les pauses de sens ;

en français et en mathématiques,

- ♦ de trouver une information par consultation d'ouvrages de référence ;
- ♦ de transposer, en langue française, des signes et codes d'autres langages et vice versa ;
- ♦ d'analyser et de comprendre un message :
 - en dégager les informations (distinguer les éléments essentiels des éléments accessoires) ;
 - dégager les liens entre les informations pour mettre en évidence la cohérence du message ;
- de reformuler le contenu d'un message tout en en préservant le sens ;
- ◆ d'utiliser directement et dans un même contexte une règle apprise, une méthode, un énoncé;
- de reconnaître des situations comme semblables ou dissemblables.

2.2. Titre pouvant en tenir lieu

Le certificat d'étude de base.

RECOMMANDATIONS PARTICULIERES POUR LA CONSTITUTION DES GROUPES OU LE REGROUPEMENT

Pas de recommandations particulières.

PROGRAMME

L'étudiant sera capable :

En technologie:

- de reconnaître les différents types de produits et matériaux utilisés dans la fabrication d'enduits décoratifs ;
- d'identifier les matériaux nécessaires à la fabrication d'enduits tels que :

les liants minéraux,

les liants industriels,

les pigments et les charges,

les plâtres,

la chaux,

les enduits industriels gras et maigres,

les solvants.

- de détailler la composition spécifique des :
 - · des enduits de chaux,
 - du tadelakt,
 - de la fresque,
 - du sgrafitto,
 - des enduits « gras »,
 - des enduits « maigres »,
 - des enduits « hydrauliques » ;
- de déterminer en juste proportion les quantités nécessaires à la fabrication des enduits et en préciser l'application et l'utilisation ;
- d'identifier les différents types d'outils nécessaires à la réalisation d'enduits décoratifs ;
- de caractériser la nature des supports et de déterminer les techniques de pose appropriées à chacun ;
- de justifier les différentes étapes de préparation des supports ;
- d'identifier les principales notions de déontologie relative à la conservation des subjectiles dans le domaine de la restauration du patrimoine architectural.

En travaux pratiques:

- de choisir et mettre en œuvre les produits appropriés à la préparation du support ;
- d'utiliser adéquatement les matériaux nécessaires pour la préparation des supports ;
- de fabriquer les différents enduits dans les justes proportions ;
- de mettre en œuvre correctement les préparations réalisées ;
- de réaliser des enduits décoratifs sur différents supports ;
- de réaliser des enduits décoratifs en grande proportion (mur, pièce) ;
- de respecter les temps de séchage ;
- d'assurer les finitions spécifiques dans le cadre d'une protection (vernis, cire...).

CAPACITES TERMINALES

Pour atteindre le seuil de réussite, de manière autonome et dans le respect des règles de l'art, l'étudiant sera capable :

• de fabriquer des enduits décoratifs et de les appliquer en respectant les spécificités techniques.

Pour déterminer le degré de maîtrise il sera tenu compte du

- du soin apporté au travail,
- de la pertinence et de la justification des choix opérés,
- de l'excellence et de la régularité apportées à la réalisation du travail.

PROFIL DU (DES) CHARGE (S) DE COURS

Un enseignant ou un expert pouvant justifier d'une expérience spécifique pour la réalisation d'enduits à la chaux et d'enduits décoratifs.